

**APPEL
À CANDIDATURES
RÉSIDENCES CROISÉES**

DRESDE

GRAVURE

Période de résidence
18 SEPTEMBRE - 18 NOVEMBRE 2017

Depuis 2005, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg proposent en lien avec plusieurs de leurs villes partenaires étrangères le dispositif des « Résidences croisées » qui vise à favoriser la mobilité et les échanges entre artistes européens. Cette résidence à Dresde, ville jumelle de Strasbourg, d'une durée de deux mois, a pour but de permettre à un artiste strasbourgeois de réaliser un projet de recherche et de création.

LES PARTENAIRES À DRESDE

↪ la Grafikwerkstatt :

Ancien atelier d'artiste fondé en 1958, cet espace dispose d'un atelier de gravure, de lithographie, de typographie et de photographie.

www.handpressendrucke.de

↪ la Galerie Raskolnikow :

Fondée en 1990, l'objectif de cette galerie est de favoriser les échanges entre artistes allemands et internationaux.

www.galerie-raskolnikow.de

L'ARTISTE LAURÉAT (À L'ISSUE D'UN JURY) BÉNÉFICIERA

↪ d'une allocation forfaitaire de résidence d'un montant de 2000 Euros TTC dont sera déduit, si nécessaire, le précompte des cotisations sociales versées par la Ville de Strasbourg

↪ d'un logement à la pension Raskolnikow

↪ d'un accès à la Grafikwerkstatt et à une base de matériel

MODALITÉS DE CANDIDATURE

↪ une lettre de motivation (en français et en anglais)

↪ une note d'intention sur le projet envisagé en résidence (en français et en anglais)

↪ un texte de présentation générale de la démarche artistique (en français et en anglais)

↪ un curriculum vitae (en français et en anglais)

↪ un portfolio (supports informatiques acceptés)

↪ un RIB complet

↪ Les dossiers de candidature sont à adresser par voie postale et par courriel pour le **31 mai 2017 au plus tard** à :

Ville et Eurométropole de Strasbourg

Direction de la Culture

Département des Arts visuels / Résidence Dresde

1, parc de l'Etoile 67076 Strasbourg Cedex

directiondelaculture-artsvisuels@strasbourg.eu

relationeuropeennesetinternationales@strasbourg.eu